

PROPOSITION D'EVOLUTION DES BAREMES DE SOUTIEN EMBALLAGES MENAGERS ET PAPIERS GRAPHIQUES POUR 2026

NOTE DE CALCUL

NOVEMBRE 2025

Direction de la Supervision des filières REP

Dans la suite de l'actualisation pour 2026 des enveloppes de soutien dans le cadre d'un service optimisé de collecte et de tri des déchets d'emballages ménagers et de papiers graphiques en métropole¹ il est proposé une évolution du tarif de soutien unitaire à la collecte sélective et au tri (Tus) pour les emballages verre et pour les papiers graphiques.

Pour les papiers graphiques, l'évolution proposée intègre également le levier d'action n°1 du groupe de travail pour la gestion des déchets de papiers graphiques, recommandant d'accentuer la différenciation des soutiens papiers graphiques par standard.

1. Seuil d'actualisation des barèmes de soutien unitaires

La note pour l'actualisation des enveloppes et des barèmes de soutiens² prévoit que les barèmes de soutiens unitaires soient actualisés lorsque la variation du montant des coûts complets unitaires de référence de la collecte sélective égalisera ou dépassera, à la hausse ou à la baisse, le seuil d'actualisation prédéterminé de $\pm 3\%$. Ce respectivement pour les barèmes emballages légers, verre et papiers graphiques.

Dans le cadre de l'actualisation des coûts 2026 et par comparaison à l'évaluation des coûts de référence 2024 (sur laquelle sont calculés les barèmes de soutiens actuels), la variation du montant des coûts complets unitaires de référence de la collecte sélective s'élève à :

- **+16% pour les emballages verre**
- **-3,4% pour les papiers graphiques**
- **+0,7% pour les emballages légers**

¹ Actualisation pour 2026 des enveloppes de soutien dans le cadre d'un service optimisé de collecte et de tri des déchets d'emballages ménagers et de papiers graphiques. Note de calcul métropole. ADEME. Juillet 2025.

² Note pour l'actualisation des enveloppes de soutien dans le cadre d'un service optimisé de collecte et de tri des déchets d'emballages ménagers et de papiers graphiques. ADEME. Août 2023.

Le seuil d'actualisation de **±3%** est dépassé pour le verre et les papiers graphiques, donnant lieu aux actualisations des barèmes de soutiens unitaires correspondant proposées ci-après.

2. Emballages verre

La proposition d'évolution du barème de soutiens unitaires emballages verre repose sur :

- Le calcul d'un coefficient d'actualisation correspondant à l'évolution des coûts nets de référence de la collecte sélective des emballages verre entre l'évaluation des coûts 2024 – les soutiens verre n'ayant pas été actualisés en 2025 – et l'actualisation 2026.

Le coefficient d'actualisation des soutiens unitaires est calculé de la façon suivante :

- A partir de l'évaluation des coûts de référence 2024, calcul du coût net de référence de la collecte sélective des emballages verre pour en 2024 : coût complet de référence et déduction des prix de reprise de référence.
- A partir de l'actualisation des coûts de référence 2026, calcul du coût net de référence de la collecte sélective des emballages verre en 2026 : coût complet de référence et déduction des prix de reprise de référence.
- Le coefficient d'actualisation des soutiens unitaires est alors calculé en réalisant le rapport du coût net 2026 sur le coût net 2024.

Le coefficient d'actualisation des soutiens unitaires emballages verre ainsi calculé s'élève à **+ 14 %**.

Calcul du barème de soutiens unitaires (TUS) 2026 des emballages verre

| Coefficient d'actualisation des coûts nets de référence pour la CS des emballages verre | | | |
|---|--------|---|--------|
| Coûts de référence 2024 | | Coûts de référence 2026 | |
| Prix de reprise verre | 19 €/t | Prix de reprise verre | 24 €/t |
| Coût complet emb. verre | 80 €/t | Coût complet emb. verre | 93 €/t |
| Coût net emb. verre | 61 €/t | Coût net emb. verre | 69 €/t |
| | | Coefficient d'actualisation des coûts nets de référence | 14,3% |
| Barème de soutiens unitaires (TUS) actualisé en 2026 pour les emballages verre | | | |
| Barème actualisé en 2024 en € / t | | Barème actualisé en 2026 en € / t | |
| Verre | 8 €/t | Verre | 9 €/t |

3. Papiers graphiques

La proposition d'évolution du barème de soutiens unitaires papiers graphiques repose sur :

- La couverture de l'enveloppe cible 2026 par le barème de soutien à la tonne papiers graphiques.
- L'accentuation de la différenciation des soutiens papiers graphiques par standards en intégrant une différenciation de 30€/t³ entre les standard mélés et le standard à désencler et de 40€/t⁴ entre les standards mélés et le standard bureautique.

Cette accentuation de la différenciation des soutiens correspond au levier d'action n°1 identifié dans les conclusions du groupe de travail pour la gestion des déchets papiers graphiques (GT s'étant réuni entre avril et mai 2024, animé par l'ADEME).

Calcul du barème de soutiens unitaires (TUS) 2026 des papiers graphiques

| Enveloppe de soutiens à tonne estimée sur la base du barème 2024 | | | |
|--|-------------------------------------|--------------------------------|---|
| | Tonnages recyclés cibles 2026 (kt)* | Barème actualisé en 2024 (€/t) | Enveloppe de soutien à la tonne estimée sur la base du barème 2024 (M€) |
| Std bureautique | 4 kt | 123 €/t | 0,5 M€ |
| Std à désencler | 292 kt | 110 €/t | 32 M€ |
| Std papier-carton en mélange à trier | 103 kt | 98 €/t | 10 M€ |
| Std papier-carton mélés triés | 55 kt | 98 €/t | 5 M€ |
| Soutiens à la tonne | 455 kt | | 48 M€ |

*Répartition par standard réalisée sur la base de la répartition observée en 2024 (données SYDEREP)

Enveloppe papiers graphiques cible 2026 47 M€
Affectée dans sa totalité aux soutiens unitaires papiers graphiques

Calcul du barème de soutiens unitaires en 2026 pour les papiers graphiques

Barème actualisé pour 2026 avec accentuation de la différenciation des soutiens :

| Barème actualisé en 2026 (€/t) | | | |
|--------------------------------------|-------------------------------------|--------------------------------|--------------------------|
| | Tonnages recyclés cibles 2026 (kt)* | Barème actualisé en 2026 (€/t) | Différenciation de 10€/t |
| Std bureautique | | 123 €/t | Différenciation de 10€/t |
| Std à désencler | | 113 €/t | Différenciation de 30€/t |
| Std papier-carton en mélange à trier | | 83 €/t | |
| Std papier-carton mélés triés | | 83 €/t | |

| | Tonnages recyclés cibles 2026 (kt)* | Barème actualisé en 2026 (€/t) | Enveloppe de soutien à la tonne estimée sur la base du barème 2024 (M€) |
|--------------------------------------|-------------------------------------|--------------------------------|---|
| Std bureautique | 4 kt | 123 €/t | 0,5 M€ |
| Std à désencler | 292 kt | 113 €/t | 33 M€ |
| Std papier-carton en mélange à trier | 103 kt | 83 €/t | 9 M€ |
| Std papier-carton mélés triés | 55 kt | 83 €/t | 5 M€ |
| Soutiens à la tonne | 455 kt | | 47 M€ |

*Répartition par standard réalisée sur la base de la répartition observée en 2024 (données SYDEREP)

Enveloppe papiers graphiques cible 2026 47 M€
Affectée dans sa totalité aux soutiens unitaires papiers graphiques

³ L'ordre de grandeur estimé par l'ADEME sur l'écart de coût entre un tri simplifié et un tri poussé des fibreux s'élève à environ 30 €/t (coût complet).

⁴ En conservant l'ordre de grandeur de 10 €/t existant entre les standards à désencler et bureautique.